



Compte-rendu

Assemblée réunie **Conseil municipal de Saint Genix-les-Villages**

Date réunion **7 novembre 2019**

Organisée par **Le Maire**

Participants

BAVUZ Michel
BONNARD Jean-Claude
BORGEY Joël
CARLET Nadine
COMTE Estelle
CORMIER Philippe
DELABEYE Thierry
DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre
FAURE-LOMBARD Catherine
FRIOT Pierre Yves
GROS Gilbert
KREBS Jean-Marie
MARECHAL Pierre
PARAVY Jean-Claude
PASQUALINI Marie-Hélène
PICARD Marie-France
POLAUD Daniel
PRIMARD Joël
PULLIAT Lucie
REVEL Daniel
ROBERT Agnès

Pouvoirs

ROSSI Thomas, pouvoir à GROS Gilbert
CHARBONNIER Robert, pouvoir à PRIMARD Joël
LABULLY Guillaume, pouvoir à PASQUALINI Marie-Hélène
GODELLE Claudine, pouvoir à ROBERT Agnès

Absents/excusés

AVRAIN Nicolas
BON Frédérique
BRUNET Cécile
CORDIER Alain
GROS Pascal
RIVE Franck
KIJEK Muriel
LAURENT Cédric
MOLLARD Laure
NAUX Nelly
PACCARD Joëlle
PASCAL Christine
PERROUD Régis
BARBIN Régine
BAVUZ Romain

Diffusion **Le conseil municipal, le site**

Prochaine réunion **Jeu**di 12 décembre 2019

| | |
|--------------------|---------------------------|
| Rédacteur : | Jean-Claude PARAVY |
|--------------------|---------------------------|

Ordre du jour :

| | |
|---|----------|
| 1. Ordre du jour | 2 |
| 1.1 Lecture des délibérations de la séance précédente | 3 |
| 1.2 Réhabilitation-Extension des installations sportives : attribution des derniers marchés | 3 |
| 1.3 Demande de subvention spécifique « Club house-Vestiaires » auprès du district de l'Isère de la F.F.F. | 3 |
| 1.4 Renouvellement du contrat de maintenance de l'éclairage du stade | 3 |
| 1.5 Situation de la Zone de Contin | 3 |
| 1.6 Situation du cinéma municipal | 4 |
| 1.7 Critères d'évaluation pour l'entretien professionnel/Instauration du Règlement de formation | 4 |
| 1.8 Virement de Crédits et décision modificative | 4 |
| 1.9 Fiscalité directe et indirecte : taxe d'aménagement | 4 |
| 1.10 Réfection de l'église : attribution du lot paratonnerre (CD St Maurice) | 5 |
| 1.11 Répartition des frais d'enquête entre la Commune et le SIEGA (CD St Maurice) | 5 |
| 2. Compte rendu des commissions municipales | 5 |
| 2.1 Commission Vie Associative, Culture & Animation (Jean-Marie KREBS & Agnès ROBERT) | 5 |
| 2.1.1 Tarification de la location des salles communales : cautions | 5 |
| 2.1.2 Avenant à la convention de financement de l'informatisation des bibliothèques du réseau REZOLIRE | 6 |
| 2.1.3 Convention de soutien à la lecture publique avec Savoie-Biblio (commune nouvelle) | 6 |
| 2.2 Commission Affaires Sociales, Santé et Prévention (Catherine FAURE-LOMBARD) | 6 |
| 2.3 Commission mixte Affaires scolaires et jeunesse (Marie-France PICARD & Nadine CARLET) | 6 |
| 2.4 Commission Travaux (Daniel POLAUD & Philippe CORMIER) | 7 |
| 3. Compte-rendu des instances intercommunales | 7 |
| 3.1 Communauté de Communes Val Guiers | 7 |
| 3.1.1 Positionnement sur la labellisation du projet de Maison France-Service | 7 |
| 3.2 Syndicat mixte Avant-Pays-Savoyard (SMAPS) | 7 |
| 3.3 Syndicats Intercommunaux | 8 |
| 3.3.1 SICTOM du Guiers | 8 |
| 3.3.2 SIEGA | 8 |
| 3.3.3 SIAGA | 8 |
| 3.3.4 SIAEP du Thiers | 8 |
| 3.3.5 SDES | 8 |
| 4. Questions diverses | 8 |
| 4.1 Fermeture du guichet Gare de Pont-de-Beauvoisin | 8 |
| 4.2 Calendrier du Conseil | 8 |

1. Ordre du jour

Lecture des délibérations de la séance précédente
 Réhabilitation-Extension des installations sportives : attribution des derniers marchés
 Demande de subvention spécifique « Club house-Vestiaires » auprès du District de l'Isère de la F.F.F.
 Renouvellement du contrat de maintenance de l'éclairage du stade
 Situation de la Zone de Contin
 Situation du cinéma municipal
 Critères d'évaluation pour l'entretien professionnel/Instauration du Règlement de formation
 Autres dossiers en cours des communes déléguées dont
 Décision modificative, Location-caution des salles municipales
 Compte rendu des commissions municipales
 dont avenant portant informatisation du réseau des bibliothèques
 Compte rendu des commissions intercommunales
 Questions diverses



1.1 LECTURE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE PRECEDENTE

(pour mémoire)

1.2 REHABILITATION-EXTENSION DES INSTALLATIONS SPORTIVES : ATTRIBUTION DES DERNIERS MARCHES

Les travaux du chantier d'extension et de restructuration des installations sportives ont commencé en septembre, avec les entreprises avec lesquelles le Conseil avait autorisé les premiers marchés.

L'ouverture des plis des lots restant à attribuer a été effectuée, après une ultime publication pour le lot bardage. Le nombre d'offres reçues a globalement permis de faire jouer la concurrence et d'obtenir des propositions compatibles avec l'évaluation initiale.

La Commission d'Appel d'Offres a arrêté le classement des offres pour chaque lot. Le tableau des lots est présenté au Conseil.

Le Conseil adopte ces propositions et autorise le maire à signer les marchés correspondants.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.3 DEMANDE DE SUBVENTION SPECIFIQUE « CLUB HOUSE-VESTIAIRES » AUPRES DU DISTRICT DE L'ISERE DE LA F.F.F.

La commune n'avait pu bénéficier d'une subvention de la FFF au titre des vestiaires et d'un club-house lors de la réalisation du terrain synthétique, les travaux correspondant étant programmés plus tard avec le gymnase.

Le Conseil décide de redéposer une demande de subvention centrée sur ce qui peut être subventionné par la Fédération dans le projet, à savoir les vestiaires (niveau fédéral) et le club-house.

De même il convient de solliciter les autres fédérations des sports accueillis (notamment le Hand-Ball), pour d'éventuelles subventions, ne serait-ce que pour les équipements.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.4 RENOUELEMENT DU CONTRAT DE MAINTENANCE DE L'ECLAIRAGE DU STADE

L'éclairage du stade refait avec le terrain synthétique a fait l'objet d'une maintenance dont le contrat doit être renouvelé.

Le Conseil décide de conclure un contrat de maintenance de 1 an reconductible jusqu'à 3 ans avec la Société SPIE qui connaît bien l'installation.

Coût de la maintenance-dépannage : 75 € HT par projecteur et par an, hors matériel et travaux de réparation.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.5 SITUATION DE LA ZONE DE CONTIN

A la suite de réunions sur la révision du PLU et la vocation des zones d'activité de la CCVG, avec la nécessité d'être compatible avec le SCoT de l'APS, des courriers ont été adressés aux porteurs de projet pour leur signifier qu'en l'état actuel leur projet ne pouvait recevoir un avis favorable. Les positions de l'Etat (DDT) comme des responsables du SCoT (SMAPS) ont fait apparaître qu'il était impraticable de modifier le PLU pour introduire du logement dans la zone UE.

Le maire explique que le principal intéressé a bien entendu réagi et une localisation alternative pour son projet a été avancée.

Sur le dossier de la friche, sur recommandation de l'Etat, la commune va relancer un appel à projet plus large avec le soutien de l'EPFL.



1.6 SITUATION DU CINEMA MUNICIPAL

Le Cinéma a connu des difficultés particulières lors de cette rentrée : un élément majeur du projecteur est tombé en panne : le « light engine ».

Son coût de remplacement correspond à la moitié du coût d'un projecteur neuf ! Or le nôtre a 8 ans.

En attendant, il fonctionne avec un élément prêté provisoirement.

Le CNC a été saisi pour une aide et un conseil quant à la réparation à faire.

Une décision sera probablement à prendre en décembre.

De même la convention avec le CDPC sera à renouveler : une audition de l'exploitant en début de séance du CM de décembre aura lieu.

1.7 CRITERES D'EVALUATION POUR L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL/INSTAURATION DU REGLEMENT DE FORMATION

L'application du statut de la fonction publique territoriale nécessite d'adopter un certain nombre de décisions pour assurer un cadre à l'exercice des droits des intéressés.

Vu la taille de la commune, les documents sont élaborés en liaison avec le Centre de Gestion de la Savoie, qui propose diverses mutualisations et documents type.

Trois de ces documents sont à adopter aujourd'hui :

- les critères d'évaluation de la valeur professionnelle pour l'entretien annuel d'évaluation, remplaçant dorénavant la notation

- le règlement de la formation, pour la mise en œuvre du droit à la formation tout au long de la vie

- le plan de formation mutualisé proposé par le CDG73 et le CNFTP, version pour l'Avant-Pays Savoyard,

Le Comité Technique du CDG73 a émis sur chacun de ces documents un avis favorable unanime (employeurs et syndicats).

Le Conseil adopter les délibérations correspondant à ces trois documents.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.8 VIREMENT DE CREDITS ET DECISION MODIFICATIVE

L'exécution des travaux a permis de dégager quelques possibilités de complément. Il reste par ailleurs toujours quelques menaces (comme le projecteur du cinéma évoqué)

Dans ces conditions, il n'est pas proposé de redéploiement partiel à ce stade, mais de tout regrouper en décembre dans une DM de fin d'exercice, qui déterminera ce qui sera possible de faire au titre des « restes à réaliser » en début 2020.

1.9 FISCALITE DIRECTE ET INDIRECTE : TAXE D'AMENAGEMENT

L'adjoint aux finances rappelle que le dernier conseil avait arrêté les délibérations d'harmonisation des différents impôts et taxes à prendre avant le 1^{er} octobre. Il reste la Taxe d'aménagement, qui n'est pas gérée par le DDFiP mais par le DDT et qui a un calendrier spécifique : les délibérations pour une application en 2020 doivent être prises avant fin novembre 2019 a rappelé une circulaire reçue en octobre.

Cette taxe, due par les bénéficiaires d'un permis de construire ou d'une déclaration de travaux, a été instituée dans les trois communes d'origine, mais pas de façon identique :

- St Genix-sur-Guiers a un taux de 4 % sur l'ensemble de la commune hors zones UE

- Les zones UE gérées par la CCVG ont un taux de 5 %

- Grésin a un taux de 5 %

- St Maurice-de-Rotherens a un taux de 5 % mais exonère les abris de jardin

Il convient de délibérer sur l'harmonisation des taux et conditions.

Les communes voisines ou comparables sont à 5 % et les surfaces inférieures à 5 m² sont déjà exonérées.

Il est proposé d'unifier le taux de la Taxe d'aménagement sur la commune nouvelle à 5 %, sans exonération ni abattement autre que ceux de droit commun.

Après discussion interne, le Conseil adopte cette harmonisation de la Taxe d'aménagement à 5 % à partir de 2020.



Délibération :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité

1.10 REFECTION DE L'EGLISE : ATTRIBUTION DU LOT PARATONNERRE (CD ST MAURICE)

Le maire délégué de St Maurice rappelle qu'ont été autorisés les travaux de réfection des façades de l'église mais que le lot 3 paratonnerre était resté infructueux, faute d'offre.

Après nouvelle consultation de deux entreprises, il est proposé de confier ce lot à l'entreprise Société Annécienne d'Equipements (SAE) pour un montant de 6 930.00 € HT (tranche ferme), plus 1 200 € HT de tranche conditionnelle. L'ensemble reste dans le budget voté pour cette opération.

Le conseil autorise le maire à signer le marché correspondant.

Délibération :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité

1.11 REPARTITION DES FRAIS D'ENQUETE ENTRE LA COMMUNE ET LE SIEGA (CD ST MAURICE)

Le maire délégué de St Maurice rappelle qu'une enquête conjointe s'est déroulée sur la révision du PLU et la révision du zonage d'assainissement.

Il convient d'arrêter la répartition des frais et vacations du commissaire enquêteur entre la Commune et le SIEGA. La proportion 60/40 de 4 464.46 € est proposée.

L'enquête ayant été lancée par arrêté du maire, la commune paie l'intégralité et émet un titre de perception à l'encontre du SIEGA pour récupérer sa participation.

Le Conseil adopte cette répartition, que le SIEGA vient d'adopter dans les mêmes termes.

Délibération :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité

2. Compte rendu des commissions municipales

2.1 COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, CULTURE & ANIMATION (JEAN-MARIE KREBS & AGNES ROBERT)

La Commission s'est réunie le mercredi 23 octobre à Grésin.

Elle est revenue sur la tarification des salles et les sujets bibliothèque (voir délibérations spécifiques ci-après).

Sur la programmation culturelle, le projet de déplacement pour le spectacle « Passagers » avance : la moitié du car est prise en charge.

La participation de la commune pour favoriser la pratique sportive des familles trouve une solution pour cette année, sous forme de subvention aux clubs.

Rappel : Festivités du 8 décembre : animations Comité des Fêtes, Marché de Noël, concert Synfonia.

2.1.1 Tarification de la location des salles communales : cautions

Le Conseil a adopté la tarification de la location des salles compte tenu des pratiques locales antérieures.

Ces locations s'accompagnent d'une caution demandée en cas de dégradation. Il convient de compléter la délibération sur ce point.

La Commission du 23 octobre propose de retenir pour harmoniser les montants : 800 € pour la grande salle Jean Bouchard et 400 € pour toutes les autres salles.

Le Conseil adopte cette proposition et complète ainsi sa délibération précédente.

Délibération :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité



2.1.2 Avenant à la convention de financement de l'informatisation des bibliothèques du réseau REZOLIRE

Le SMAPS a adressé un nouvel avenant financier pour l'informatisation du réseau des bibliothèques REZOLIRE. Des explications complémentaires ont été demandées, qui ont été apportées. Il s'agit de prendre en compte les facturations effectives intervenues et réparties par le SMAPS entre les communes adhérentes.

Au total, la commune s'engage à payer au SMAPS sa part d'un montant de 3 658,67 € et le SMAPS s'engage à reverser la quote-part de subvention de 2 807,84 €.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

2.1.3 Convention de soutien à la lecture publique avec Savoie-Biblio (commune nouvelle)

La bibliothèque de St Genix et ses antennes en communes déléguées travaillent étroitement avec Savoie-Biblio et des conventions existaient avec St Genix et St Maurice pour en fixer le cadre.

La création de la commune nouvelle nécessite de reprendre une nouvelle convention se substituant aux précédentes tout en reprenant globalement le contenu.

Cette convention a fait l'objet d'une réunion avec Savoie-Biblio ce mercredi. Elle est à passer avec le Conseil Savoie-Mont Blanc et lui est annexée une charte des services portant soutien à la lecture publique.

Le Conseil autorise le maire à la signer

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

2.2 COMMISSION AFFAIRES SOCIALES, SANTE ET PREVENTION (CATHERINE FAURE-LOMBARD)

La Commission se réunit le lundi 18 novembre prochain.

Rappel : le Forum « Avancer avec l'âge » du 10 octobre à Domessin a connu un large succès. Nos établissements étaient présents en animant un stand.

Moi(s) sans Tabac : une réunion d'information INRETS en direction des professionnels de santé s'est tenue en mairie ce mardi 5 octobre.

La MSP ouvre à nouveau des consultations de tabacologue.

Une exposition la Caravelle par PARISolidarité se tiendra en mairie.

Rapprochement des CCAS évolution vers un CIAS : une réunion de l'ensemble des personnels des établissements médico-sociaux se tiendra le 27 novembre dans les locaux de la CCVG.

2.3 COMMISSION MIXTE AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE (MARIE-FRANCE PICARD & NADINE CARLET)

La Commission s'est réunie le 10 octobre dernier.

Ecoles :

Elle a fait le point de la rentrée (cf. dernier CM).

Projet de labellisation JO 2024 : candidature posée, résultats au congrès de l'AMF

Piscine : difficultés à concrétiser nos créneaux vu travaux à la Tour du Pin, mais la piscine vient de réouvrir.

Pas de candidature au projet pour une extension aux maternelles (cycle bleu).

Une réunion s'est tenue avec les Sous des Ecoles de St Genix et du Mont Tournier pour éviter les faux pas.

Collège :

Le CA s'est tenu : hausse du taux de réussite au brevet cette année et projet Erasmus en cours de montage.

Cantine :

Déjà 2 réunions avec le personnel de la cantine (12 personnes + 1 AVS) pour aborder toutes les questions concrètes d'organisation et de gestion des comportements.

Une attention particulière cette année sur les comportements, vu le niveau de bruit pour un effectif moindre.

Application Loi EGALIM : 1 plat bio par jour et 1 menu sans viande par semaine, pesage des restes (lutte contre le gaspillage).



Conseil Municipal Jeunes :

Après élections dans les 2 mairies déléguées et à l'école élémentaire de St Genix-sur-Guiers, les 17 jeunes élus et leur famille ont été reçus en mairie.

Le CMJ a été installé et a déjà tenu deux séances : présentation de la commune, charte du jeune élu local, Première Guerre mondiale et préparation du 11 novembre, thématiques des projets...

2.4 COMMISSION TRAVAUX (DANIEL POLAUD & PHILIPPE CORMIER)

Point des principaux travaux du trimestre :

- Programme voirie exécuté : Route de Côte Envers finie (section de la Ribeaudière jusqu'au croisement Chemin du Ruisseau)
- Pont vers Urice refait (reste main courante)
- Accessibilité : travaux mairie, salle Jean Bouchard et salle du RdC de Grésin, réalisés ou en cours
- Mise à niveau électrique de divers locaux communaux
- Eglise de St Maurice : démarrage des travaux
- Clocher de Grésin : démarrage des travaux

3. Compte-rendu des instances intercommunales

3.1 COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS

Calendrier des réunions CCVG :

Bureau Communautaire du 15 octobre 2019

- Intervention Pierre MOORE, service Aménagement numérique du Département : présentation des études préalables aux travaux de déploiement du Très Haut
- Intervention Cédric VIAL et Marie-Pierre MONTORO-SADOUX : présentation des nouvelles politiques régionales.
- Positionnement sur la Maison France Service Val Guiers

Conseil Communautaire du 29 octobre 2019

- Divers budgets annexes : Décisions modificatives n°1
- Projet de labellisation de la MSAP Val Guiers en Maison France Services : positionnement
- GEMAPI : approbation transformation du SIAGA en EPAGE et validation nouveaux statuts.
- Transports scolaires : trajets A/R « Ecole de Grésin – Cantine de Champagneux » : contrat avec la société de taxi Fabrice & Cathy à Pont de Beauvoisin

Commission Transport et Mobilité du 12 novembre 2019

Ordre du jour à définir

3.1.1 Positionnement sur la labellisation du projet de Maison France-Service

Le maire fait état de l'évolution du projet de labellisation de la MSAP actuelle en Maison France-Service.

La Communauté de communes, compétente, a été amenée à délibérer sur le positionnement politique du conseil sur le projet, confirmant l'implantation de la MFS Val Guiers dans les locaux de la Poste actuelle, qui conventionnera.

Les locaux étant actuellement communaux, il est proposé de prendre une délibération semblable, pour confirmer notre soutien au projet de la CCVG.

Le Conseil adopte une telle délibération.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

3.2 SYNDICAT MIXTE AVANT-PAYS-SAVOYARD (SMAPS)

Première restitution de propositions de l'étude de valorisation touristique des itinéraires de mobilité douce (ViaRhôna).

Encore peu d'avancées présentées pour St Genix en lien avec les études de GSM.



3.3 SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

3.3.1 SICTOM du Guiers

Présentation de la future organisation des compétences en matière d'ordures ménagères : vers un regroupement des syndicats à partir de 2021, avec un large syndicat à dominante rurale (secteurs du Guiers, de Morestel et de la Tour-du-Pin) et un autre à dominante plus urbaine (Bourgoin-Jallieu et Portes de l'agglomération lyonnaise).

3.3.2 SIEGA

Travaux prévus sur le réseau rue de la Bouverie puis rue du Faubourg et voies adjacentes : le chantier a commencé cette semaine rue de la Bouverie, avec l'installation d'un feu tricolore pour circulation alternée, ce qui occasionne une réelle gêne nécessitant des ajustements du dispositif.

La première réunion de chantier s'est tenue ce mercredi.

Le Conseil syndical a par ailleurs validé le marché de la future station d'épuration qui sera implantée à la Forêt.

3.3.3 SIAGA

Les travaux dans le lit du Guiers engagés cet été se poursuivent ...sauf hautes eaux !.

3.3.4 SIAEP du Thiers

Travaux : voir SIEGA

Le prix de l'eau augmente à nouveau de 2 %.

3.3.5 SDES

Notification de la subvention 2019 pour l'éclairage public (changement de lampes pour LEDs)

3.3.5.1 Délibération sur les certificats d'économie d'énergie 2019

Comme pour les exercices précédents, il convient de transférer les Certificats d'économie d'énergie générés par la modernisation de l'éclairage public au SDES, pour leur valorisation, le SDES nous aidant en retour.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

4. Questions diverses

4.1 FERMETURE DU GUICHET GARE DE PONT-DE-BEAUVOISIN

La SNCF prévoit de fermer le guichet d'accueil de la gare de Pont. Les collectivités réagissent à cette nouvelle baisse de service.

Le Conseil décide de s'associer à cette démarche de protestation (courrier).

4.2 CALENDRIER DU CONSEIL

Prochaine réunion du Conseil prévue à 20h le :

Jeudi 12 décembre.

Séance levée à 21h50.